



COMMUNE D'EBERSHEIM

Compte financier unique 2025 - Budget 2026

① CONTEXTE ECONOMIQUE

Le contexte économique – les projections macroéconomiques

POINTS CLÉS DES PROJECTIONS FRANCE EN MOYENNE ANNUELLE

	2024	2025	2026	2027	2028
PIB réel	1,1	0,9 (0,8)	1,0	1,0	1,1
	0,0	0,2 (0,1)	0,1	- 0,1	-
IPCH	2,3	0,9	1,3	1,3	1,8
	0,0	- 0,1	0,0	- 0,5	-
IPCH hors énergie et alimentation	2,3	1,6	1,6	1,6	1,7
	0,0	- 0,1	0,0	0,0	-
Taux de chômage (BIT, France entière, % de la population active)	7,4	7,6	7,8	7,6	7,4
	0,0	0,1	0,2	0,2	-

La croissance proche de 1% resterait stable sur les prochaines années.

L'inflation totale s'inscrirait durablement sous le seuil des 2 %, tandis que l'inflation hors énergie et alimentation serait stable sur les prochaines années.

Le taux de chômage progresserait de façon temporaire en 2026, avant de redescendre en 2027 et 2028.

② COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 (CFU) ET EVOLUTION

Le compte financier unique constitue le document budgétaire qui se substitue à la fois au compte administratif établi par la commune et au compte de gestion établi par le comptable public.

Section de fonctionnement (par chapitre)

Recettes Fonctionnement	2023	2024	2025	Évolution 2025
Atténuation de charges	2 927,41 €	6 407,87 €	2 795,53 €	Ns
Produits des services, ventes	64 668,44 €	20 844,05 €	36 154,26 €	73,5%
Fiscalité locale	1 086 728,95 €	1 098 491,18 €	1 153 349,90 €	4,99%
Dotations et participations	438 873,83 €	447 462,16 €	452 901,67 €	1,22%
Autres produits gestion courante	32 822,79 €	30 566,85 €	28 848,06 €	-5,6%
Produits financiers	62,44 €	68,41 €	66,92 €	Ns
Produits spécifiques	0 €	0 €	12 997,95 €	Ns
Recettes réelles	1 626 083,86 €	1 603 840,52 €	1 687 114,29 €	5,2%
Recettes d'ordre	0 €	0 €	17 609,42 €	Ns
Total fonctionnement	1 626 083,86 €	1 603 840,52 €	1 704 723,71 €	6,3%



Zoom sur les **recettes réelles de fonctionnement** en progression de 5,2% contre une **baisse de 1,4%** l'année précédente.

Principales évolutions :

- Les **atténuations de charges** comprennent notamment les remboursements d'arrêt maladie
- Les **produits des services** (vente de bois, produits de la location de chasse, renouvellement des concessions du cimetière, remboursement de frais, ...) progressent en raison de l'évolution de la vente de bois (9 K€) et de la refacturation de frais (17 K€).
- Les recettes de la **fiscalité locale** (impôts directs locaux, imposition des entreprises de réseaux, taxes sur les pylônes électriques, taxe sur la consommation d'électricité, droits de mutation et la compensation fraction TVA) sont en hausse de près de 5% malgré l'évolution limitée des bases fiscales de 1,7%. Les taux de fiscalité ont par ailleurs été maintenus
- Les **dotations et participations** versées par l'État (DGF, dotation rurale de solidarité, de péréquation) progressent de 1,22% après une progression de 2% l'année précédente
- Les **autres produits de gestion courante**, en léger recul, comprennent la location de la salle polyvalente, la location des locaux de la micro-crèche, les fermages et les remboursements liés aux sinistres
- Les **produits spécifiques** sont notamment liés à la cession de matériel (ancien véhicule lors du renouvellement)

Dépenses Fonctionnement	2023	2024	2025	Évolution
Charges à caractère général	476 744,72 €	504 077,73 €	453 603,86 €	-10%
Charges de personnel et frais assimilés	434 745,81 €	511 727,87 €	529 072,69 €	3,4%
Atténuations de produits	151 281,00 €	152 261,00 €	154 335,00 €	1,4%
Autres charges de gestion courante	96 929,71 €	88 634,35 €	91 707,97 €	3,5%
Charges financières	6 462,50 €	5 522,50 €	4 582,50 €	-17%
Charges spécifiques	334,74 €	0 €	0 €	Ns
Dépenses réelles	1 166 498,48 €	1 262 223,45 €	1 233 302,02 €	-2,3%
Opérations d'ordre	0,00 €	0,00 €	27 139,42 €	Ns
Total Fonctionnement	1 166 498,48 €	1 262 223,44 €	1 260 441,44 €	-0,1%



Les **dépenses réelles** sont en **baisse de 2,3%** après une **hausse sensible de 8,2%** en 2024

Principales évolutions :

- Les **charges à caractère général** sont en **baisse de 10%**, baisse liée notamment à la diminution des frais d'énergie (le remplacement de l'éclairage public en led porte ses fruits), des frais d'entretien et de réparation des bâtiments communaux, des réseaux et de la voirie, de la fourniture de petits équipements, des prestations de service. La baisse est sensible malgré la progression notamment des honoraires, des primes d'assurance.
Les autres charges à caractère général concernent notamment le fleurissement, l'impression du journal communal, les frais de nettoyage des locaux, les cérémonies et événements (sorties touristiques, maisons fleuries, fête de Noël des personnes âgées, cérémonie du 11 novembre), les frais de maintenance, les fournitures scolaires, ...
- Les **charges de personnel** progressent **de 3,4%** après une augmentation sensible en 2024 en raison du recours à des intérimaires pendant l'absence d'agents, de la mise en place de titres restaurant pour l'ensemble des agents, de la hausse des charges sociales notamment les cotisations retraite, et

l'augmentation de la mutuelle de santé

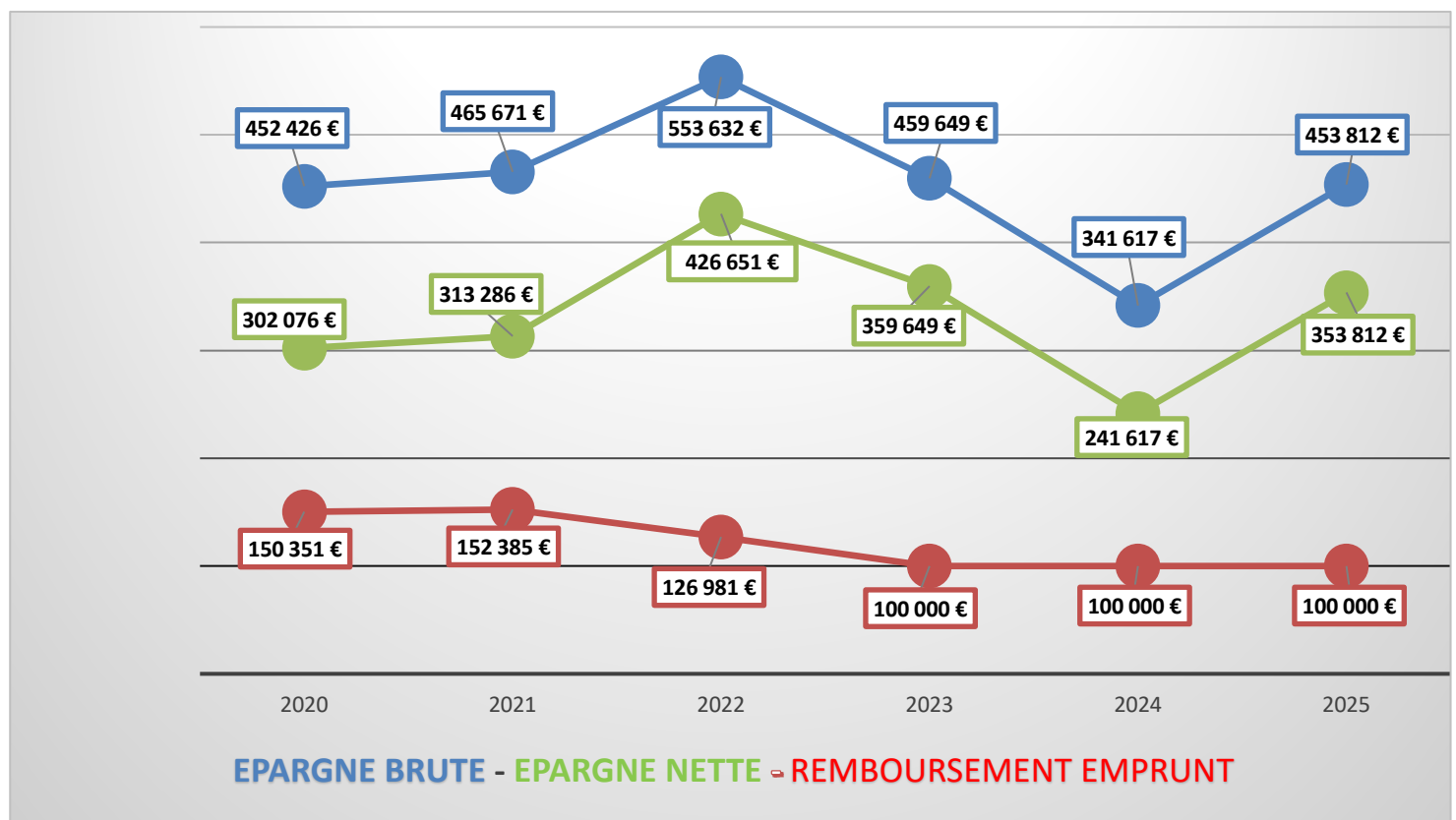
- Les **atténuations de produits** sont relativement stables ; ce chapitre est constitué du reversement FNGIR lié à la réforme en 2010 de la taxe professionnelle et du versement FPIC
- Les **autres charges** en hausse de **3,5%** comprennent les indemnités des élus et cotisations patronales, les subventions versées aux écoles et associations, les prestations du SIVU forestier et de l'ONF (gestion de la forêt), le reversement à la caisse d'assurance accident du produit de la chasse
- Les **charges financières** baissent en raison du désendettement de notre commune

Ci-dessous l'évolution du résultat de fonctionnement sur les dernières années

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	2023	2024	2025
Recettes de Fonctionnement	1 626 083,86 €	1 603 840,52 €	1 704 723,71 €
Dépenses de Fonctionnement	1 166 498,48 €	1 262 223,45 €	1 260 441,44 €
Résultat	459 585,38 €	341 617,07 €	444 282,27 €

Une hausse sensible des recettes de fonctionnement corrélée à une baisse des charges de fonctionnement nous permet de se rapprocher du niveau de résultat de 2023 et des années antérieures.

Évolution des épargnes (autofinancement)



Section d'investissement

Recettes d'investissement	2023	2024	2025
Dotation, fonds et réserves	422 453,67 €	655 522,96 €	602 745,93 €
Subventions d'investissement	82 064,96 €	0,00 €	0,00 €
Emprunt (nouvel emprunt)	0 €	0 €	0 €
TOTAL DES RECETTES REELLES	504 518,63 €	655 522,96 €	602 745,93 €
Opérations patrimoniales et d'ordre	22 741,19 €	0,00 €	44 123,60 €
TOTAL RECETTES	527 259,82 €	655 522,96 €	646 869,53 €



Les recettes d'investissement sont alimentées par :

- Les **dotations, fonds et réserves** comprenant le fonds de compensation TVA de 26 K€ (fonds de *compensation* TVA sur les investissements réalisés en 2024), la Taxe d'aménagement de 176 k€ à un niveau exceptionnel en raison de la construction de locaux industriels sur notre ban, l'Excédent de fonctionnement capitalisé de 400k€.
- Les opérations d'ordre concernent les opérations liées à la sortie du patrimoine d'un bien suite à la reprise du véhicule Piaggio et à la cession d'autres matériels

Dépenses d'investissement	2023	2024	2025
Emprunts (remboursement du capital)	100 000,00 €	100 000,00 €	100 000,00 €
Études (immobilisations incorporelles)	1 200,00 €	36 462,00 €	19 233,36 €
Subvention d'équipement versée	160 000,00 €	0,00 €	15 000,00 €
Immobilisations corporelles	282 315,28 €	162 551,91 €	540 037,87 €
Immobilisations en cours	0,00 €	16 984,18 €	0 €
TOTAL DES DEPENSES REELLES	543 515,28 €	315 998,09 €	674 271,23 €
Opérations patrimoniales et d'ordre	22 741,19 €	0,00 €	34 593,60 €
TOTAL DEPENSES	566 256,47 €	315 998,09 €	708 864,83 €



Les dépenses d'investissement en hausse sensibles par rapport à 2024 sont constituées notamment des éléments suivants :

- Le remboursement en capital de l'emprunt en cours (100 K€) identique à l'année précédente
- Les études concernent le suivi du marché de l'éclairage public et l'audit énergétique de 3 bâtiments
- Le versement d'une subvention de 15 k€ (1^{ère} partie) dans le cadre de la construction de locaux destinés aux professionnels de santé
- L'acquisition d'un terrain à l'arrière du cimetière pour 15 k€
- L'installation d'un module de grimpe (23 k€) et de tables et bancs à l'aire de jeux
- Le changement de revêtement de sol, de la chaudière et de la porte d'entrée au niveau des écoles
- L'aménagement de la rue du cimetière et la création d'un parking à l'arrière du cimetière pour 70 k€
- Les travaux de rénovation de l'éclairage public pour 266 k€ et le remplacement des projecteurs au stade de foot pour 41 k€
- L'acquisition du véhicule Boxer benne pour 45 k€
- Le remplacement du matériel informatique à l'école (PC et classe mobile pour 21 k€)
- Les opérations patrimoniales et d'ordre sont liées à la sortie du bilan de biens cédés et à la récupération de l'avance versée au début des travaux de rénovation de l'éclairage public.

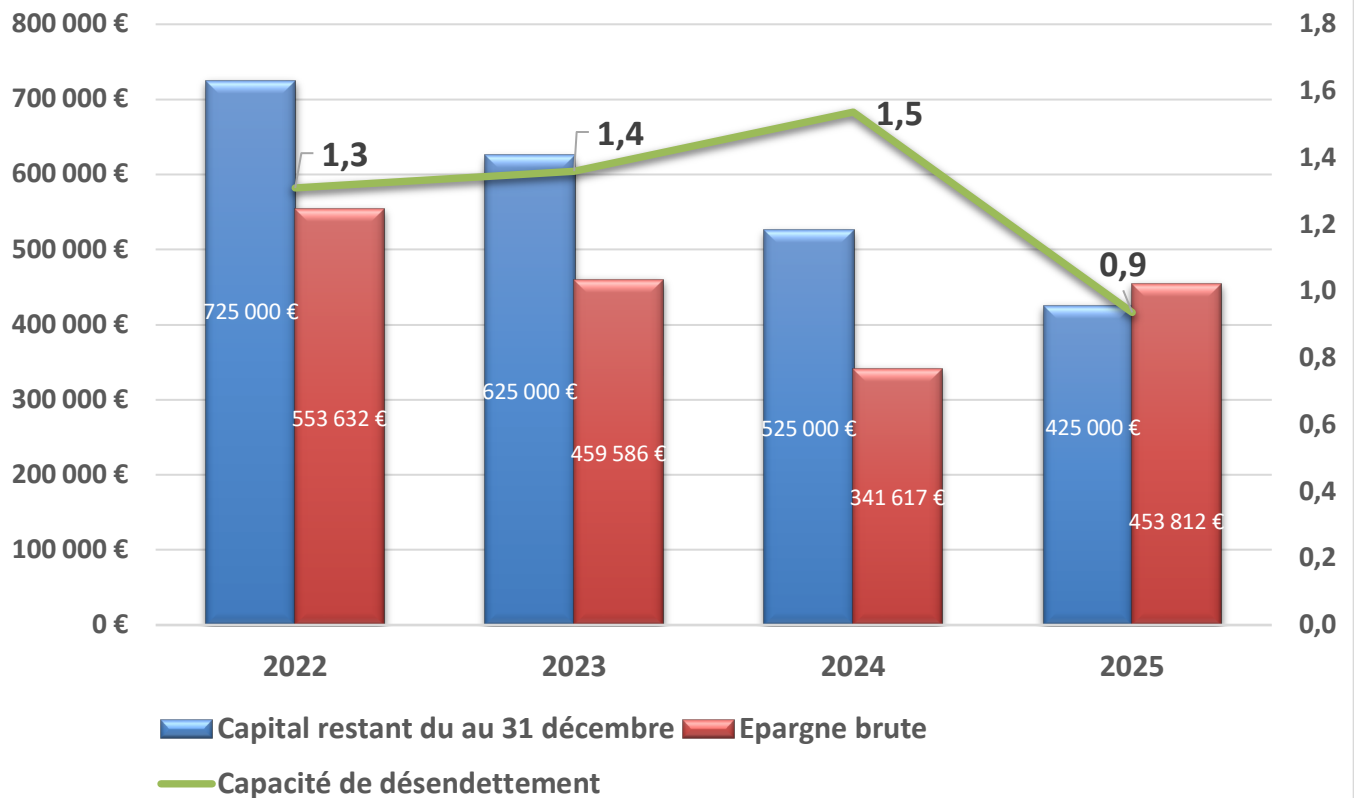
RESULTAT D'INVESTISSEMENT	2023	2024	2025
Recettes réelles Fonctionnement	527 259,82 €	655 522,96 €	646 869,53 €
Dépenses réelles Fonctionnement	566 256,47 €	315 998,09 €	708 864,83 €
Résultat	-38 996,65 €	339 524,87 €	-61 995,30 €

Évolution de l'endettement (en €), de l'épargne brute et de la solvabilité (en nombre d'années)

Il découle de la combinaison de la hausse de notre épargne brute et la baisse de notre endettement, une amélioration de notre capacité de désendettement, (nombre d'années que mettrait la collectivité à rembourser sa dette si elle y consacrait l'intégralité de son épargne brute) se situant à **moins de 1 année**.

Cette capacité de désendettement nous permet de préparer sereinement les projets des prochaines années tout en recherchant des subventions.

Niveau de l'endettement



Résultats de clôture du compte financier unique – Synthèse

	Résultat clôture 2024	Part affectée Investissement	Résultat Exercice 2025	Résultat clôture 2025
Investissement	1 130 944,60 €		-61 995,30 €	1 068 949,30 €
Fonctionnement	828 789,19 €	-400 000 €	444 282,27 €	873 071,46 €
TOTAL	1 959 733,79€	-400 000 €	382 286,97 €	1 942 020,76 €
Restes à réaliser			Investissement	-113 176,06 €

Quelques photos des aménagements et investissements réalisés :

- L'aménagement de la rue du cimetière et la création d'un parking à l'arrière du cimetière



- La mise en place d'un module de grimpe à l'aire de jeux et le remplacement des projecteurs au stade de foot



- L'installation du nouveau pumtrack est prévue au printemps à l'arrière de la bulle de tennis



③ BUDGET 2026

Les priorités du budget

Rappelons que le projet de rénovation énergétique, d'accessibilité et de réaménagement du bâtiment de la mairie est reporté en raison des travaux prévus par la communauté de communes au niveau des anciens locaux du crédit mutuel permettant à terme d'accueillir la micro-crèche et une extension du périscolaire.

La rénovation de l'éclairage public a permis d'améliorer l'efficacité énergétique, de réduire la consommation, de nous mettre en conformité, d'apporter plus de sécurité et de visibilité tout en régulant les nuisances lumineuses. En 2026, nous prévoyons de réaliser notamment l'installation d'une climatisation et d'un pare-ballon dans les écoles, l'installation du pumtrack et d'une table de jeux à la plaine des jeux, l'acquisition de matériel informatique pour le service administratif et de matériel de manutention pour le service technique.

Par ailleurs une réflexion est en cours pour aménager une partie de la rue de la gare dès la fin du projet de construction des locaux professionnels de santé (pharmacie et cabinet médical).

Évolution des taux des taxes directes

Comme les années précédentes, nous maintenons les taux des différentes taxes

Taxes directes locales	Taux de la commune	Taux moyens nationaux
Taxe foncière Bâti	26,06 %	39,74%
Taxe foncière Non bâti	50,74%	51,08%
CFE (cotisation foncière des entreprises)	16,17%	23,88%
Taxe Habitation - résidences secondaires	14,90%	26 ,86%

Budget de fonctionnement

Les **recettes de fonctionnement** intègrent notamment une hausse limitée de 0,8% des bases fiscales après une progression de 1,7% en 2025, l’inflation revenant à un niveau inférieur à 1% après plusieurs années de plus forte inflation.

Recettes de fonctionnement	Budget 2024	Budget 2025	Budget 2026
Atténuation de charges	4 000 €	6 000 €	3 000 €
Produits des services, domaines	23 828 €	33 000 €	18 728 €
Impôts et taxes (fiscalité locale)	1 031 000 €	1 075 210 €	1 127 100 €
Dotations et participations	419 000 €	420 000 €	438 000 €
Autres Produits de Gestion courante	20 000 €	22 000 €	15 000 €
Produits financiers	0 €	0 €	0 €
Produits spécifiques	0 €	0 €	100 €
TOTAL RECETTES REELLES	1 497 828 €	1 556 210 €	1 601 929 €
Résultat reporté	487 172 €	428 789 €	873 071 €
TOTAUX	1 985 000 €	1 985 000 €	2 475 000 €

Au niveau des **dépenses de fonctionnement**, nous prévoyons une légère progression des **charges à caractère général** avec une inflation modérée, mais certaines dépenses telles que les prestations de service, les primes d’assurance, les frais de modification PLU, les frais de nettoyage des locaux, continueront d’augmenter. Les **dépenses de personnel** sont notamment impactées par le remplacement d’agents en arrêt de travail, la mise en place d’avantages sociaux (titres restaurant sur une année pleine). Les **dépenses réelles de fonctionnement** restent toutefois maîtrisées pour permettre un virement à la section d'investissement et ainsi autofinancer en partie nos projets futurs.

Dépenses de fonctionnement	Budget 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges à caractère général	520 828 €	524 210 €	561 000 €
Charges de personnel	502 000 €	538 000 €	598 000 €
Atténuations des produits	157 000 €	156 000 €	158 000 €
Charges de gestion courante	112 500 €	107 000 €	114 150 €
Charges financières	6 500 €	6 000 €	3 800 €
Charges spécifiques	1 000 €	1 000 €	1 000 €
Dotations aux provisions	0 €	0 €	0 €
TOTAL DEPENSES REELLES	1 299 828 €	1 325 210 €	1 435 950 €
Opérations d'ordre	0 €	0 €	0 €
Virement Section investissement	685 172 €	652 789 €	1 039 050 €
TOTAUX	1 985 000 €	1 985 000 €	2 475 000 €

Budget d’investissement

Recettes d’investissement	Budget 2024	Budget 2025	Budget 2026
Dotations, fonds et réserves	448 408 €	450 000 €	62 000 €
Subventions	0 €	76 266 €	105 000 €
Emprunt (nouvel emprunt)	0 €	0 €	0 €
TOTAL RECETTES REELLES	448 408 €	526 266 €	167 000 €
Virement section de fonctionnement	685 172 €	652 789 €	1 039 050 €
Opérations d'ordre et patrimoniales	0 €	0 €	0 €
Report solde section d'investissement	768 212 €	683 858 €	1 068 950 €
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	1 925 000 €	2 310 000 €	2 275 000 €

Les **dotations, fonds et réserves** sont constitués du fonds de compensation TVA sur les investissements 2025 et d’une estimation de la taxe d’aménagement.

Les subventions sont constituées des aides notifiées concernant les différents investissements.

Enfin le virement de la section de fonctionnement et le report 2025 complètent les **recettes d’investissement**.

Dépenses d'investissement	Budget 2024	Budget 2025	Budget 2026
Études (Immobilisations incorporelles)	155 000 €	115 000 €	155 000 €
Subventions d'équipement versées	5 000 €	15 000 €	20 000 €
Immobilisations corporelles (travaux, achats...)	920 000 €	920 000 €	694 000 €
Immobilisations en cours, provision pour travaux futurs	740 000 €	1 160 000 €	1 306 000 €
Emprunt (Remboursement en capital)	105 000 €	100 000 €	100 000 €
DEPENSES REELLES	1 925 000 €	2 310 000 €	2 275 000 €
Opérations patrimoniales et d'ordre	0 €	0 €	0 €
TOTAUX	1 925 000 €	2 310 000 €	2 275 000 €

Les **dépenses d’investissement** comprennent les **restes à réaliser** (engagements correspondant à la signature de marchés et contrats l’année précédente et qui n’ont pas été réalisés ou terminés) ainsi que les **nouveaux projets**.
Ci-après quelques précisions :

Les **études** (assistant à maîtrise d’ouvrage, bureau d’études, ...) sont notamment constituées des études portant sur le bâtiment de la mairie et le réaménagement du projet rue de la gare.

Elles concernent par ailleurs les projets de rénovation énergétique de bâtiments en cours de réflexion.

La **subvention d’équipement** concernant le versement de la 2^{ème} partie de la subvention dans le cadre du projet de construction d’un cabinet médical ; cette participation correspond à la taxe d’aménagement perçue par ailleurs.

Les **immobilisations corporelles** concernent les **travaux et les achats d’investissement** notamment l’installation d’un pare-ballon à l’école élémentaire, l’installation d’une climatisation dans les écoles, des plantations en forêt, l’installation d’un pumptrack et d’une table de jeux intergénérationnelle à l’aire de jeux, des travaux annuels dans les écoles, des travaux de voirie (notamment rue de la gare), l’acquisition de matériel informatique pour le service administratif, l’éclairage public place de la gare, la participation à l’extension du réseau ENEDIS rue de la chapelle. L’enveloppe « **Immobilisations en cours/provision pour travaux** » nous permettra de financer en partie la rénovation du bâtiment de la mairie, la rénovation énergétique des bâtiments et les autres projets futurs

La **charge annuelle de remboursement des Emprunts (remboursement en capital)** est relativement stable puisqu’il subsiste qu’un seul emprunt.

RATIOS			
RATIOS	EBERSHEIM	Moyenne communes 2000-3500 habitants	Remarques (les 6 premiers ratios sont déterminés par habitant)
DRF/Population	534 €	788 €	Niveau des dépenses de fonctionnement
Impôts directs/Population	499 €	548 €	Recettes liées à la fiscalité locale
RRF/Population	730 €	985 €	Niveau des recettes de fonctionnement
Dépenses équipement/population	248 €	333 €	Investissement annuel
Dettes/Population	184 €	685 €	Encours de la dette
DGF/Population	152 €	153 €	Dotations versées par l'État
Dépenses personnel/DRF	42,9%	50,8%	Niveau des dépenses de personnel
(DRF +remboursement dette)/RRF	79,0%	87,8%	Marge d'autofinancement
Dépenses d’équipement/RRF	34,0%	33,8%	Effort d'équipement
Dettes/RRF	25,2%	69,5%	Charge de la dette

DRF : dépenses réelles de fonctionnement RRF : recettes réelles de fonctionnement

DGF : Dotation Globale de Fonctionnement versée par l’État

EN CONCLUSION

En 2024, la hausse importante des charges de fonctionnement, liée à l'évolution des charges à caractère général et des charges de personnel avait entraîné un recul important du résultat de fonctionnement et de la capacité d'autofinancement. Cette tendance s'est inversée en 2025 avec une progression soutenue des recettes réelles de fonctionnement.

Nous disposons d'un fonds de roulement permettant notamment d'autofinancer les investissements 2026 et en partie les projets futurs.

Si les **feux sont au vert** avec une amélioration des épargnes (capacité d'autofinancement), un fonds de roulement robuste et une capacité à emprunter, les collectivités vont être sollicitées sur les prochaines années pour contribuer au redressement des finances publiques de la France.

Mais la prochaine mandature pourra mener une réflexion sur la priorisation des investissements notamment les travaux de rénovation énergétique, d'accessibilité et de mise aux normes des bâtiments, la sécurisation des déplacements, le développement de la plaine de jeux et des outils de communication adaptés.